

## Accord trouvé sur la circulation



P. Hess

**VEVEY** Contestées via un recours par les commerçants et le Centre Manor, certaines restrictions de circulation en vue de la Fête des Vignerons (*Le Régional* 923) ne seront finalement pas mises en œuvre telles que préconisées par les autorités. «Nous avons pu trouver un accord avec la Municipalité, ce qui a permis de mettre un terme à la procédure de recours», se réjouit Me Habib Tabet, avocat de la SIC (Société industrielle et commerciale de Vevey) et de l'ACV (Association des commerçants de Vevey). La partie nord du quai de la Veveyse ne sera donc fermée à la circulation qu'à partir du 1er juillet. Autre élément obtenu: le remplacement de la signalisation ambiguë d'interdiction de circuler sur certaines rues par des panneaux indiquant simplement «accès aux commerces possible, transit difficile». **ph**